



A *Recipe* for a stronger



5<sup>th</sup> Congress Zagreb 6-7 November 2019

#StrongerEFFAT



**Principales réalisations  
de l'EFFAT au cours  
de la dernière période  
du Congrès 2014-2019**



EFFAT



**Au cours du dernier mandat, l'EFFAT a joué un rôle décisif dans la construction de la solidarité et l'organisation de l'unité entre l'alimentation, l'agriculture, le tourisme et les employé(e)s domestiques dans l'Europe. Nous avons renforcé notre voix et notre influence politique sur la scène publique, notamment auprès des institutions européennes et des directions de sociétés transnationales (STN). Nous avons intensifié notre coopération avec l'UITA dans de nombreuses STN et au niveau sectoriel. Nous avons lancé des initiatives conjointes avec les organisations**

**patronales pour faire face aux principaux défis qui affectent nos secteurs. Avec la CES et d'autres fédérations syndicales européennes (FSE), nous avons encouragé et obtenu l'adoption d'importantes propositions législatives dans le domaine social au niveau européen.**

**Toutes nos réalisations ont été rendues possibles grâce au grand soutien que nous avons reçu de nos affiliés : des organisations syndicales nationales fortes combinées à une solidarité transnationale peuvent faire une grande différence.**

#### L'EFFAT:

- soutient les campagnes nationales et organise la solidarité transnationale en coopération avec l'UITA
- représente les affiliés vis-à-vis des institutions de l'UE et influence le processus législatif de l'UE
- représente les affiliés vis-à-vis des directions générales de sociétés transnationales (STN)
- s'engage avec les organisations patronales de l'UE dans des comités de dialogue social sectoriel pour répondre aux défis qui affectent nos secteurs
- mène des projets conjoints avec les partenaires sociaux dans les secteurs de l'agriculture, de l'alimentation et de l'hôtellerie
- négocie la création de nouveaux comités d'entreprise européens (CEE) et les assiste dans leurs activités quotidiennes en encourageant leur utilisation comme outil syndical

Le rapport d'activité du Secrétariat donne un aperçu complet du travail et des réalisations du dernier mandat.

## VOICI QUELQUES-UNES DES RÉALISATIONS DE LA DERNIÈRE PÉRIODE DU CONGRÈS :

### Des actions de solidarité réussies

dans de nombreuses STN et au niveau sectoriel pour soutenir activement les affiliés dans leurs luttes et conflits industriels (Coca-Cola Iberian partners, Coca Cola European Partners, Philip Morris, Barry Callebaut, Norse Production, McDonald's, Foodora, etc.) ;

Soutien aux **campagnes de l'UITA** (travailleurs des hôtels du Myanmar, Coca-Cola Zero Rights, Reinstate the Cargill 14, Perfetti Van Melle, Fair Hotels, Fast-Food, Housekeeping, etc.) ;

### Négociation et renégociation de **36 accords de CEE** ;

Mise en place du **Portail STN-CEE de l'EFFAT** et développement d'outils de travail pour faire face aux différents défis sociaux ;

Développement d'une **pratique commune de CEE** avec quatre priorités stratégiques communes à l'ordre du jour des CEE : lutter contre le stress sur le lieu de travail, lutter contre le travail précaire, promouvoir l'emploi des jeunes et gérer l'impact de la numérisation ;

Faire du **travail précaire** une priorité commune dans les négociations collectives ;

Lancement d'une **coopération en matière de négociation collective** dans certaines STN ;

Consolidation des **intergroupes syndicaux** dans des STN et des secteurs spécifiques (Coca-Cola, AB Inbev, viande, pêche, cacao, etc.) ;

Renforcement de la **coopération avec l'UITA** dans tous les secteurs pour fai-

re face aux nouveaux défis émergents (en particulier dans la pêche, l'alimentation et l'hôtellerie) ;

Conclusion d'**accords d'entreprise transnationaux** (TCA) avec Barilla sur la santé et la sécurité, avec Schreiber sur la diversité et l'inclusion, avec Unilever sur les mesures d'emploi et avec Philip Morris sur la protection des données personnelles ;

Coordination du **réseau des STN-CEE de l'EFFAT et formation** dispensée aux acteurs du terrain en matière des STN et aux membres des CEE ;

Signature de l'**engagement en faveur** de la jeunesse avec nos partenaires sociaux au niveau de l'UE ;

Renforcement du **travail des jeunes** au sein de l'EFFAT et représentation des jeunes dans les organes directeurs de l'EFFAT (Congrès et Comité exécutif) ;

Promotion de la mise en place de la **Plate-forme européenne de lutte contre le travail** non déclaré en collaboration avec d'autres FSE et la CES, et une coopération active dans ce domaine ;

Influencer la **réforme de la PAC** afin d'encourager une discussion sur l'inclusion de critères d'emploi/de salaire pour l'octroi de subventions ;

Campagne contre le **travail des enfants** dans la chaîne alimentaire mondiale (c'est-à-dire la campagne du Comité directeur de l'EFFAT sur le cacao contre le travail des enfants dans le secteur cacaoyer) ;

Soutenir l'UITA en réduisant les importations d'huile de palme en Europe en provenance des pays d'Asie du Sud-Est ;

Recommandations des **comités de dialogue social sectoriel de l'UE** visant à mettre en œuvre aux niveaux européen et national des propositions et des outils communs en matière de qualification et de formation, de travail précaire, de vieillissement de la main-d'œuvre, de numérisation et de robotisation, de changement climatique, d'économie circulaire, de marchés publics, de lutte contre le harcèlement

sexuel, d'intégration des travailleurs migrants et réfugiés, de santé & sécurité et d'évaluation des risques, etc. ;

Initiatives visant à lutter contre l'impact négatif du **moratoire russe** dans les secteurs de l'alimentation et de l'agriculture ;

Facilitation et soutien d'une série d'**activités de renforcement des capacités et de formation** (projet de bioéconomie par exemple, dialogue social, importance de l'emploi, campagnes de santé et de sécurité au travail) ;

Façonnage de la révision du **Fonds européen d'ajustement à la mondialisation** pour protéger les travailleurs en cas de « différends commerciaux » ;

Développement de la déclaration conjointe des parties prenantes de la chaîne alimentaire sur la « **Promotion de la durabilité dans le secteur agro-alimentaire** », avec d'autres organisations de la société civile et partenaires sociaux ;

Sensibilisation des institutions de l'UE afin de remédier aux déséquilibres du **marché communautaire du sucre** et d'assurer l'**avenir du secteur du sucre en Europe** après la fin du régime des quotas ;

Révision du **règlement vitivinicole européen** pour soutenir l'emploi ;

Renforcer les **emplois verts** - Campagne de l'EFFAT pour 2 millions de nouveaux emplois ;

Sensibilisation des institutions de l'UE en vue de réglementer les **nouveaux modèles commerciaux de l'économie de plate-forme dans l'hôtellerie et le tourisme**, par exemple la location de logements pour une courte durée, la livraison de nourriture, le partage des repas, etc., y compris des déclarations communes avec des associations patronales, et une coopération transversale avec la CES et les autres fédérations syndicales européennes (FSE) ;

Campagne pour l'**amélioration des droits des travailleurs migrants**, char-  
te des travailleurs migrants, exten-

sion de la coopération entre l'EFFAT, les organisations membres et les institutions de travailleurs migrants, extension d'un réseau européen ;

Renforcement du travail sur les **employé(e)s domestiques** dans l'EFFAT ;

Développement de l'**égalité entre les femmes et les hommes** au sein de l'EFFAT, par exemple par l'adoption d'une politique de l'EFFAT sur le respect mutuel, le suivi de la mise en œuvre des recommandations de l'EFFAT sur l'égalité salariale, la participation au projet Rebalance de la CES, le suivi de la participation des femmes et des hommes dans les organes décisionnels de l'EFFAT ;

Réalisation du projet « Lutte contre le **harcèlement sexuel et la violence au travail** dans les secteurs de l'agriculture, de l'alimentation, du tourisme et du travail domestique » ;

Renforcement du travail en Europe du Sud-Est par le biais du **Conseil des syndicats de l'Europe du Sud-Est de l'EFFAT** et des projets de renforcement des capacités (c'est-à-dire la politique industrielle) avec d'autres fédérations syndicales européennes ;

Lancement du site internet Just Tourism en coopération avec l'UITA pour promouvoir les **hôtels et restaurants équitables** ;

Sensibilisation à la révision et à la mise en œuvre de la directive sur les **marchés publics** en tant qu'étape pour soutenir la **négociation collective**, en collaboration avec d'autres fédérations syndicales européennes et la CES ;

Révision et lancement du guide « **Choisir le meilleur rapport qualité-prix dans la passation des marchés de services de restauration - Guide à l'intention des organisations clientes privées et publiques** », conformément à la directive révisée sur les marchés publics ;

Soutien et défense de la cause de nos organisations membres avec l'introduction du **salaire minimum légal en Allemagne** ;

Influencer l'engagement de la future présidente de la Commission à établir un cadre européen pour fixer les **salaires minima nationaux, de préférence par la négociation collective**, en collaboration avec les autres fédérations syndicales européennes et la CES ;

Révision de la **directive sur le détachement des travailleurs**, une étape très importante dans la lutte contre le dumping social et pour la mise en œuvre du principe de non-discrimination et d'égalité de rémunération « même salaire pour le même travail sur le même lieu de travail », en collaboration avec les autres fédérations syndicales européennes et la CES ;

Sensibilisation à la proclamation et à la mise en œuvre du **pilier européen des droits sociaux**, en collaboration avec d'autres fédérations syndicales européennes et la CES ;

Contribution à l'adoption de la directive sur la **transparence et la prévisibilité des conditions de travail**, en collaboration avec d'autres fédérations syndicales européennes et la CES ;

Sensibilisation à l'adoption du règlement instituant **l'Autorité européenne du travail (ELA)** pour l'application transfrontalière du droit et des normes du travail de l'UE, assurant une mobilité équitable des travailleurs dans le cadre de la libre circulation des travailleurs et de la libre prestation de services dans le marché intérieur, avec d'autres fédérations syndicales européennes et avec la CES ;

Un siège de membre au sein du **groupe des parties prenantes de l'Autorité européenne du travail** ;

Sensibilisation à l'adoption de la directive sur **l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée**, en collaboration avec d'autres fédérations syndicales européennes et la CES ;

Contribution à la directive sur les **pratiques commerciales déloyales avec d'autres organisations de la société civile** (thème principal du Forum de haut niveau pour un meilleur fon-

ctionnement de la chaîne alimentaire depuis 2010) ;

Adoption de la « recommandation du Conseil relative à un cadre européen pour un apprentissage de qualité et efficace », qui fixe des critères de qualité importants pour les **programmes d'apprentissage**, y compris la participation active des partenaires sociaux à la conception, à la gouvernance et à la mise en œuvre de ces programmes ;

Soutien et mise en œuvre de diverses **campagnes syndicales à l'échelle européenne**, telles que « l'augmentation des salaires dans l'UE » ou « la démocratie au travail » ;

Consolidation de la présence de l'EFFAT dans les **médias sociaux** (Twitter et Facebook), avec un engagement dans les **campagnes syndicales** les plus importantes et avec un public toujours croissant (+1200 adeptes) ;

Création d'une nouvelle page web de l'EFFAT, plus conviviale ;

Amélioration des mesures de **santé et de sécurité au travail** dans l'agriculture (par exemple, nouveau filtre pour les cabines de tracteurs, modernisation des récolteuses de fourrage, nouvelles règles sur les produits phytosanitaires, nouveaux risques biologiques) ;

Élaborer une **campagne mondiale contre le cancer de la peau pour les travailleurs** de plein air, en partenariat avec la FETBB, les médecins et les fonds d'assurances sociales ;

Promotion de l'adoption de nouvelles règles sur la **protection de l'origine des produits agricoles** afin de protéger les emplois et la valeur ajoutée régionale ;

Stabilisation de la situation des **petits producteurs** par une meilleure coopération, le renforcement de leur pouvoir de marché vis-à-vis des fournisseurs et des acheteurs, leur intégration dans les structures de santé et de sécurité au travail afin de réduire les accidents et les maladies, l'extension du comité des petits agriculteurs ;

Coopération avec les **associations**

**d'agriculteurs biologiques** pour renforcer l'emploi, développer la formation et améliorer les conditions de travail ;

Développer la coopération avec les **associations environnementales** pour préserver la biodiversité et améliorer l'accès à l'eau et aux sols ;

Sensibilisation à l'intégration de l'agriculture et de la sylviculture dans la **politique européenne en matière de changement climatique** afin d'assurer une transition équitable avec la création d'emplois de qualité ;

Collaboration avec la CES et d'autres organisations de la société civile pour changer les **politiques commerciales de l'UE**.